

Un hacker réussit à formater 2 millions d'objets connectés au hasard

✕	Un hacker réussit à formater 2 millions d'objets connectés au hasard
---	---

Après les ordinateurs et les smartphones, c'est au tour des objets connectés de se faire hacker (ou pirater). Il semblerait qu'il soit facile de prendre leur contrôle. Ainsi il y a toujours un risque que votre drone prenne la fuite, que vos radiateurs connectés grimpent à 40 degrés. Pire encore : que vos alarmes connectées deviennent inefficaces !



Un hacker qui a bonne conscience

Sous son nom de code « Janit0r », le hacker annonce avoir **détruit deux millions d'objets connectés** en l'espace de quelques mois. **Pour la bonne cause.**

Car il n'a en vérité volé aucune donnée, ni utilisé l'internet des objets pour répandre des spams comme le faisait le logiciel « Mirai ». En revanche, ce Malware-là **efface la mémoire de tout objet connecté** auquel il accède. L'objet devient alors inutilisable, et doit retourner à l'usine pour être reprogrammé.

Sa revendication semble honorable : **il dénonce le laxisme des entreprises en matière de sécurité des technologies connectées.**

Le chercheur Pascal Geenens a étudié ce ver d'un peu plus près. **Seraient le plus touchées les caméras connectées.** Et la méthode est simple... **Le virus utilise le mot de passe par défaut des systèmes d'exploitation** dédiés aux objets connectés, basés sur Linux OS...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Un hacker réussit à formater 2 millions d'objets connectés au hasard*